

Blé tendre

STADE

Contexte d'observations

49 parcelles du réseau ont fait l'objet d'une observation entre le 4 et le 9 juin (semaine 24). Les stades sont centrés sur le remplissage des grains : 88% des blés tendres sont entre grain formé et grain dur. 12% sont à fin floraison (6 parcelles - variétés Calabro, Cellule, Diamento, et Rubisko dans le 28, 41 et 58).

CECIDOMYIE ORANGE

Rappel des informations relatives à la cécidomyie orange : cf. BSV Centre n°20s20 du 12/05/15.

Contexte d'observations

L'estimation du risque cécidomyie orange est possible jusqu'au stade fin floraison.

Cette semaine, 14 parcelles du 18, 28, 41, 45 et 58 ont fait l'objet d'un suivi. Des captures ont été signalées dans 4 d'entre elles dont le stade n'a pas dépassé la floraison.

Les moyennes de captures sont entre 1 à 2 cécidomyies/cuvette/jour. Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Seuil de nuisibilité

Entre le stade épiaison et fin floraison :

- A l'aide de **cuvettes jaunes** : les seuils de nuisibilité sont atteints lorsque l'on cumule **20 captures sur 48h ou 10 captures sur 24h**.
- L'observation des insectes le soir lorsque les conditions sont favorables à leur activité de ponte est déterminante (en soirée, lorsque le vent est faible, < 7 km/h et le temps lourd).

Prévisions

Seules les variétés sensibles encore à floraison présenteront localement un risque si le temps est orageux.

PUCERONS DES EPIS

Contexte d'observations

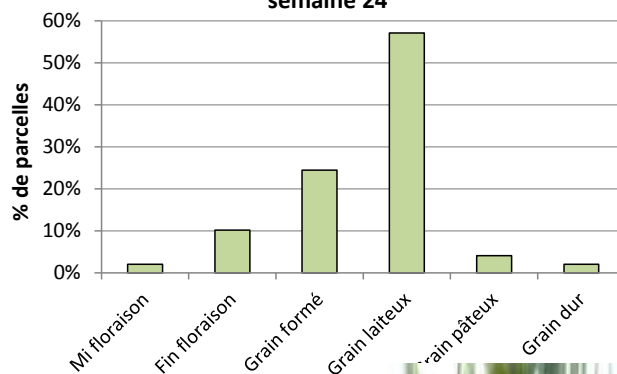
L'estimation du risque puceron des épis est possible jusqu'au stade grain pâteux.

12 parcelles sur 39 observées présentent des pucerons avec 1 à 20% des épis colonisés (département 18, 28, 37, 41, 45 et 58). Aucune de ces parcelles n'atteint le seuil.

Seuil de nuisibilité

Un épi sur deux colonisé par au moins un puceron.

Blé tendre d'hiver - Région Centre
semaine 24



Cécidomyie en position de ponte
Photo : Y. Flodrops, 09/05/11 - Lorges (41)



Pucerons sur épi
Photo : ARVALIS-Institut du végétal

Prévisions

Avec des températures plus douces cette semaine, le risque puceron des épis diminue.

LEMA / CRIOCERE



Larve de léma sur feuille de blé
Photo : Arvalis - institut du végétal

Contexte d'observations

L'estimation du risque criocère est possible jusqu'au stade grain pâteux.

Les lémas ou criocères sont signalés dans 12 parcelles sur 14 observées (départements 18, 28, 36, 45 et 58). 2 situations d'Eure-et-Loir présentent des dégâts moyens (<20%). Le risque est peu élevé.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint sur blé tendre lorsqu'il y a plus de 2.5 larves par talle.

FUSARIOSE DES EPIS

L'estimation du risque fusariose est possible jusqu'au stade fin floraison.

A l'approche de la floraison, un risque de contamination par la fusariose des épis est possible. Les situations les plus à risque sont : les précédents maïs et millet, les situations non labourées, les variétés sensibles... Pour ces parcelles, le risque est important en cas de précipitations au moment de la floraison (critère déterminant).

Grille d'estimation du risque fusariose et échelle de sensibilité variétale : cf. BSV n°21s21 édité le 19/05/2015.

Pas de fusariose des épis signalée cette semaine.

Avec le retour des précipitations annoncé dès mercredi ou l'irrigation, un risque de contaminations par la fusariose est possible mais uniquement pour les parcelles encore à floraison.

AUTRES MALADIES / RAVAGEURS

Rouille jaune signalée dans 2 parcelles du 36 et du 45 : 10 à 40% des F3 et 20% des F2 sont touchées.

Pas de **rouille brune** observée dans les parcelles n'ayant pas dépassé la floraison.

Blé dur

STADE

Contexte d'observations

12 parcelles du réseau ont fait l'objet d'une observation entre le 4 et le 9 juin (semaine 24). 67% sont à grain formé ou laiteux (les variétés les plus avancées sont Luminur, Sculptur, Tablur dans le 18 et le 45). 33% sont à fin floraison (dans le 28 et le 45).

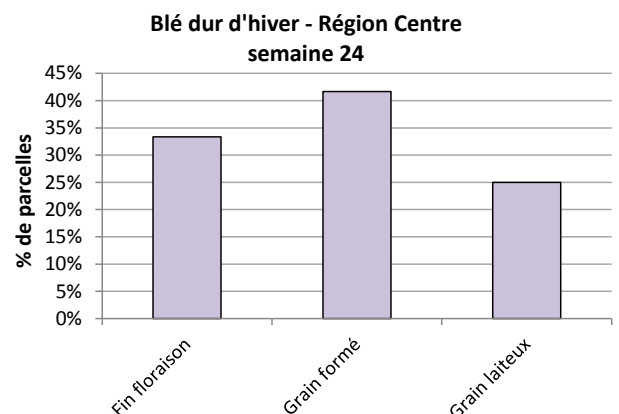
FUSARIOSE DES EPIS

L'estimation du risque fusariose est possible jusqu'au stade fin floraison.

A l'approche de la floraison, un risque de contamination par la fusariose des épis est possible. Les situations les plus à risque sont : les précédents maïs et millet, les situations non labourées, les variétés très sensibles... Pour ces parcelles, le risque est important en cas de précipitations au moment de la floraison.

Echelle de sensibilité variétale : cf. BSV n°21s21 édité le 19/05/2015.

Avec le retour des précipitations annoncé dès mercredi ou l'irrigation, un risque de contaminations par la fusariose est possible mais uniquement pour les parcelles encore à floraison.



AUTRES MALADIES / RAVAGEURS

Rouille jaune signalée dans 4 parcelles du 41 et du 45 : 20 à 90% des F3, 40 à 80% des F2 et 10 à 90% des F1 sont atteintes.

Pas de rouille brune observée dans les parcelles n'ayant pas dépassé la floraison.

Symptômes de **Microdochium** sur les 3 derniers étages foliaires dans une parcelle du Loiret.

10% d'épis sont colonisés par des **puçerons** dans une parcelle d'Eure-et-Loir.

Quelques dégâts de **criocères** signalés : dégâts faibles (<1%) dans 6 parcelles du 18-41-45, dégâts moyens (<20%) dans une parcelle du 28 et dégâts plus importants (>=20%) bien répartis dans 1 parcelle du 45.

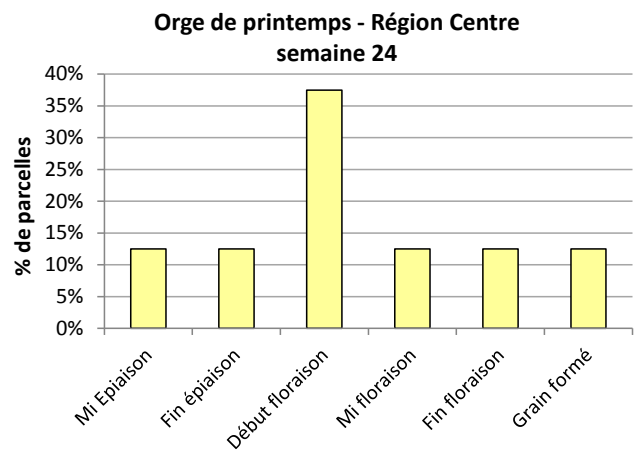
Mineuses et **tordeuses** signalées dans 2 parcelles du 28 et du 45 (dégâts faibles <1%).

Orge de printemps

STADE

Contexte d'observations

Entre le 4 et le 9 juin (semaine 24), 8 parcelles d'orge de printemps ont fait l'objet d'une observation. 64% d'entre elles sont entre début et fin floraison. La plus tardive (Henrike dans le 18) est à mi épisaison tandis que la plus précoce (Sebastian dans le 45) est à grain formé.



MALADIES / RAVAGEURS

Rynchosporiose signalée dans 2 parcelles du 28 et 45 : 10 à 20% des F3 atteintes. Le risque augmente avec le retour des pluies pour les parcelles encore à épisaison.

Helminthosporiose détectée dans 6 parcelles du 18, 28 et 45 : 20 à 50% des F3 touchées et 10 à 20% des F2 et 10% des F1. Le risque dépend principalement de la sensibilité des variétés.

Oïdium signalé dans 1 parcelle du 18 : 10% des F3 touchées.

Rouille naine observée dans 1 parcelle du Cher : 90% des F3 et 70% des F2 atteintes.

Rouille jaune observée dans 1 parcelle du 18 : 10% des F1 touchées.

Criocères signalés dans 5 parcelles du 18, 28 et 45 : 4 présentent des dégâts faibles (<1%) et 1 parcelle est touchée de manière plus importante avec des dégâts >=20% bien répartis.

Mineuses signalées dans 1 parcelle du 28 (dégâts <1%).

**Ce Bulletin de Santé du Végétal est le dernier de la campagne 2014-2015.
Les BSV 2015-2016 débiteront au cours de l'automne prochain.**




Abonnez-vous gratuitement
 aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

Annexes

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Source : DGAL-SDQPV – avril 2015